

MARCHE MONDIALE DES FEMMES



Logo MMF : © Rouleau-Paquin design communication

MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2010

**Consignes pour l'identification des organisations
Au grand rassemblement des femmes
à Rimouski le 17 octobre**

- ◆ Les organisations suivantes pourront avoir **une bannière identifiée à leur nom et avec logo** : toutes les **organisations d'envergure nationale (syndicats, centrales syndicales, groupes nationaux, regroupements)**; **au niveau régional**, les tables régionales de concertation de groupes de femmes ou autres coalitions régionales de groupes de femmes participant à la MMF et les **membres régionaux des syndicats et centrales syndicales**; et au niveau local, les groupes autonomes de femmes et les organismes communautaires. Seules ces bannières pourront être identifiées au nom d'un organisme et porter un logo, s'il y a lieu. **Les bannières devront avoir une grandeur maximale de 9 x 3 pieds.**
- ◆ Les **pancartes, drapeaux, ballons**, etc. devront porter sur les revendications, les valeurs ou plus globalement la Marche mondiale des femmes. Elles pourront présenter des slogans, des dessins ou autres contenus, mais il **ne devra pas y avoir de logo ni de nom d'organisme**. Les seules organisations qui pourront être identifiées sur les pancartes sont la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes ainsi que la Marche mondiale des femmes.
- ◆ Dans la marche, **les groupes peuvent également s'identifier avec un objet** (autre que pancarte ou bannière) **portant l'identification de leur organisme. Le logo sur l'objet ne doit pas dépasser 9 pouces**. Cet objet peut être soit un foulard, une casquette, chapeau ou tuque, chandails ou vêtements, etc.
- ◆ **Tous les groupes sont par ailleurs invités à mettre de la couleur** dans la marche et à s'identifier symboliquement avec d'autres objectifs d'identification qui ne portent pas le nom ou le logo de leur organisation (comme par exemple des foulards colorés).

EN 2010, ÇA VA MARCHER!

Voir aussi le site de la Fédération des femmes du Québec : www.ffq.qc.ca